

Règlement Championnat de France de pratique Longue Distance Windsurf

à partir de 2023

Préambule : Le Championnat de France de Pratique Longue Distance Windsurf se déroulera sur une compétition unique de l'année civile.

A) Admissibilité

Tous licenciés FFVoile et tous coureurs étrangers en règle avec leur autorité nationale, âgés de 15 ans et plus sont autorisés à courir l'épreuve et peuvent prétendre aux titres. (L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours année du championnat)

B) Jauge

Tous supports Windsurf et Wind Foil, sans restriction de surface de voile et de jauge de flotteur

C) Format

Course d'un minimum de 6 miles nautiques en aller simple ou aller / retour

D) Titres

- **Un titre féminin** - Championne de France Longue Distance Windsurf
- **Un titre masculin** – Champion de France Longue Distance Windsurf

E) Minima de participation

Pour décerner les titres masculins et féminins, le minimum d'inscrits dans chacune des catégories doit être de :

- Féminines : 12
- Masculins : 30

Si l'un de ces deux minima de participation n'est pas atteint, un seul titre « open » sera décerné à l'issue de la compétition si un minimum de 30 classés est atteint.

Si le minimum de 30 inscrits n'est pas atteint, l'épreuve sera automatiquement revalorisée en critérium national Longue Distance de grade 4.

F) Classement

Les titres de champion(ne) de France Longue Distance Windsurf, vice-champion(ne) et de 3^{ème}, seront délivrés aux trois premiers coureurs dans l'ordre du classement général de l'épreuve. Le vainqueur sera le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points à ce classement réalisé à la fin de la compétition. Selon RCV A4 et RCV B8

G) Dotation en prix

Les 3 premier(e)s coureurs pour chaque titre validé se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.